

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**1<sup>ère</sup> REUNION DE 2008**

**Séance du 22 février 2008**

CG 08/1<sup>ère</sup>/VII-02

**FONDS DEPARTEMENTAL DE PROMOTION**

—  
Le Fonds Départemental de Promotion a pour objet de financer, pour tout ou partie, des actions mises en oeuvre à l'initiative d'institutions départementales à vocation économique et touristique, visant à la promotion du département, de ses institutions, de ses produits et de ses ressources.

**BILAN 2007**

Au cours de l'année, la Commission Départementale de Promotion a examiné différents dossiers qui ont fait l'objet d'une décision en Commission Permanente.

Les opérations qui ont bénéficié d'un financement départemental sont réparties de la façon suivante :

**1) Actions de promotion institutionnelles programmées par le Conseil Général :**

- En liaison avec le Comité Départemental du Tourisme :
  - participation en 2007 à **19 foires et salons en France et à l'étranger**, dont 11 dans le cadre de Pôle Sud Ouest,
  - la promotion du tourisme de proximité.
  
- Réédition de l'ensemble des publications relatives aux différentes filières du tourisme :
  - gîtes de France, Loisirs Accueil, Logis de France, Circuit des Saveurs, randonnées, Clévacances gîtes et chambres d'hôtes, hôtellerie de plein air...

- Participation aux différentes manifestations et à la création d'évènements à vocation culturelle permettant de réaliser une promotion des produits du terroir (Festival de jazz, Festival Alors Chante, Salon Gastronomie à Vannes, Salon « Saveurs », concours agricole départemental...).

**2) Concours financier aux opérations promotionnelles émanant de nos partenaires :**

- Actions de promotion et de communication inscrites dans les Contrats de Pays,
- Renouvellement des manifestations liées à l'animation du Canal du Midi (Festival Convivencia organisé par l'Association Chèvrefeuille),
- Diverses opérations de promotion portées par les institutions consulaires notamment dans le domaine de la gastronomie.

Le bilan financier 2007 s'établit ainsi :

<i>FONDS DEPARTEMENTAL DE PROMOTION</i>	<i>ENVELOPPE 2007</i>	<i>ENGAGEMENTS 2007</i>
<b>Promotion départementale</b>		
Foires et expositions	130 000,00 €	127 037,00 €
Catalogues et imprimés	70 000,00 €	62 543,00 €
Annonces et insertions	6 000,00 €	4 781,00 €
<b>Sous Total .....</b>	<b>206 000,00 €</b>	<b>194 361,00 €</b>
Participation à la Promotion Départementale	60 000,00 €	52 937,00 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>266 000,00 €</b>	<b>247 298,00 €</b>

**ORIENTATIONS 2008**

Le Comité Départemental du Tourisme et nos divers partenaires nous proposent, pour 2008, un certain nombre d'actions pour lesquelles je vous demande d'en adopter le principe.

► Le plan marketing 2008 élaboré par le Comité Départemental du Tourisme s'articule autour de quatre grands axes de communication suivants :

- A – les salons grand public
- B – les éditions touristiques
- C – la communication en direction de la clientèle étrangère
- D – le développement du site internet



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Prend acte de la communication du plan marketing 2008 proposé par le Comité départemental du tourisme ;
- Approuve les actions de promotion suivantes pour 2008 :

### **A – Les salons grand public**

#### **Participation du Conseil Général à 15 foires et salons professionnels dont :**

- Avec le Comité Départemental du Tourisme : 5

- a) En Europe :**

- Salon des vacances d'Utrecht (Pays Bas) du 8 au 13 janvier 2008,
  - Salon des Vacances de Charleroi (Belgique) du 19 au 24 février 2008,

- b) En France :**

- Salon du Tourisme de Toulouse, du 8 au 10 février 2008,
  - Destination Midi-Pyrénées à Toulouse le 9 juin 2008,
  - Rendez vous France Paris 2008,
  - Opérations exceptionnelles en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme.

- Avec Pôle Sud Ouest (Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne) : 8

- a) Les Salons de Proximité :**

- Salon du Tourisme de Bordeaux du 1er au 3 février 2008,
  - Salon Tourissima de Lille du 29 février au 2 mars 2008,

- b) Les Salons sur le marché Parisien :**

- Salon « Le Monde à Paris » du 13 au 17 mars 2008
  - Marchés Flottants du Sud-Ouest de Paris du 19 au 21 septembre 2008,
  - Salon nautique de Paris du 29 novembre au 7 décembre 2008.

### **c) Les Marchés Etrangers :**

Salon du tourisme de Bruxelles du 7 au 11 février 2008,  
Salon SITC de Barcelone du 17 au 20 avril 2008,  
Marchés Gascon de Bruxelles les 27 et 28 septembre 2008.

#### ▪ Avec les Consulaires : 2

▪ Avec l'Association Interconsulaire : participation au Salon "Saveurs", à l'espace Champeret à Paris, en décembre 2008.

▪ Avec la Chambre d'Agriculture : participation au Salon International de l'Agriculture à Paris du 23 février au 2 mars 2008.

### **B – Les éditions touristiques**

Un appel d'offres a été réalisé en 2006 pour l'édition des documents touristiques départementaux suivants :

- la plaquette départementale de 8 pages en six langues (français, anglais, néerlandais, espagnol, allemand, italien),
- le catalogue Loisirs Accueil,
- le guide des hôtels de tourisme,
- le guide de l'hôtellerie de plein air,
- le dépliant Logis de France,
- le guide Gîtes de France,
- le guide locations Clévacances,
- le guide chambres Clévacances,
- le guide Visites Loisirs,
- le guide séjours et journées pour groupes,
- le dépliant carte randonnées,
- les Circuits des Saveurs.

### **C – La communication en direction de la clientèle étrangère**

- Insertions publicitaires dans les éditions de la Maison de la France en langues étrangères essentiellement en Allemagne et Angleterre réalisées depuis plusieurs années.
- Pour 2008, insertion à travers le marché allemand effectuée dans la revue « Frankreich Erleben » ; participation à des opérations également prévue en Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas et Espagne ;

## **D – Le développement du site internet**

- Dotation en 2008 d'outils plus performants permettant de développer la commercialisation et notamment la réservation en ligne (publicité et recherche de mots-clés sur les moteurs de recherche, amélioration du référencement du site, etc...);
- Développement du e-marketing (mailing par internet);

## **E – Participation aux grandes manifestations départementales**

- Festival « Alors Chante » (mai 2008),
- Festival de Jazz (juillet 2008),
- Concours agricole (octobre 2008);

- Approuve les enveloppes financières suivantes :

<i><b>IMPUTATIONS</b></i>	<i><b>ENVELOPPES</b></i>	<i><b>ECHEANCIER DES CREDITS DE PAIEMENT</b></i>	
		2008	2009
<b>62331.91</b> Foire et Expositions	130 000	110 000	20 000
<b>6236.91</b> Catalogues et Imprimés	70 000	65 000	5 000
<b>6231-91</b> Annonces et insertions	6 000	6 000	/
<b>657412.91</b> Participation à la Promotion Départementale	60 000	20 000	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>266 000</b>	<b>201 000</b>	<b>65 000</b>

- Ratifie les crédits de paiement suivants au budget départemental :

- 130 000 € sur l'article 62331 sous-fonction 91 (20 000 € au titre de 2007 et 110 000 € au titre de 2008),
- 65 000 € sur l'article 6236 sous-fonction 91 (65 000 € au titre de 2008),
- 6 000 € sur l'article 6231 sous-fonction 91,
- 68 385 € (8 058 € au titre de 2006, 40 327 € au titre de 2007 et 20 000 € au titre de 2008) sur l'article 657412 sous-fonction 91.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**FONDS DEPARTEMENTAL DE PROMOTION**

## OPERATIONS ENGAGEES EN 2007

CG 08/1<sup>ère</sup>/VII-02**I - PARTICIPATION A LA PROMOTION DU DEPARTEMENT****Commission Permanente du 26 mars 2007**

- Syndicat d'Initiative Réalville/Mirabel : marché de Noël 2006	750,00 €
- Association « Vis ta Lomagne » : Marché de Noël 2006	600,00 €
- Association des Restaurateurs : guide départemental « Les délices de saison en Tarn-et-Garonne »	2 684,00 €
	-----
<b>Total</b>	<b>4 034,00 €</b>

**Commission Permanente du 16 avril 2007**

- Association Régionale des Amis des Moulins : plaquette d'information journée du patrimoine 2006	2 225,00
- Association « A Bord du Chèvrefeuille » : Festival Convivencia 2007	1 500,00
- Communauté de Communes de la Lomagne : Signalétique parcours de randonnée pédestre	3 844,00
- Communauté de Communes de Lafrançaise : Fête de l'intercommunalité 2007	2 084,00
	-----
<b>Total</b>	<b>9 653,00 €</b>

**Commission Permanente du 31 août 2007**

- Agence de Développement Economique : plan de communication 2003-2006 (phase 4)	3 367,00
	-----
<b>Total</b>	<b>3 367,00 €</b>

**Commission Permanente du 17 décembre 2007**

- Association Régionale des Amis des Moulins : plaquette d'information journée des moulins 2007	2 225,00 €
- Mairie de Nègrepelisse : programme de communication « Manger dehors 2007 »	2 503,00 €
- Association des Commerçants des 2 Rives (AC2R) : salon du chocolat 2007 à Valence d'Agen	3 000,00 €
- Association « Cheminons Tranquille » : marché des potiers à Montgaillard 2007	2 000,00 €
- AMICA : salon du mariage et du bébé 2007 à Moissac	3 000,00 €
- Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy : convention d'organisation touristiques actions 2006	11 382,30 €

- Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy : convention d'organisation touristique actions 2007	3 727,00 €
- Mairie d'Auvillar : circuit pour déficients visuels	8 045,00 €
	-----
<b>Total</b>	<b>35 882,30 €</b>
<b>TOTAL GENERAL I</b>	<b>52 936,30€</b>

## II – PROMOTION DEPARTEMENTALE

### Catalogues et imprimés : (Budget Primitif 2007)

- "Gîtes de France" - 16 000 exemplaires + supplément 36 pages
- "Circuits des Saveurs" - 60 000 dépliant
- "Loisirs Accueil" - 10 000 dépliant
- "Clévacances" - 10 000 exemplaires
- « Clévacances » Chambres d'hôtes – 10 000 exemplaires
- Comité Départemental du Tourisme :
  - \* hôtels de tourisme « Logis de France » - 15 000 exemplaires
  - \* "dépliant randonnées" - 20 000 exemplaires
  - \* "Hôtellerie de Plein Air" - 15 000 exemplaires

	-----
<b>Total</b>	<b>62 542,44 €</b>
<b>Foires et expositions :</b>	
- Concours Agricole 2007	13 584,17 €
- Festival de Jazz 2007	66 200,00 €
- Comité Départemental du Tourisme : foires et salons 2007	27 054,61 €
- SESSAV	20 198,05 €
	-----
<b>Total</b>	<b>127 036,83 €</b>
<b>TOTAL GENERAL II</b>	<b>189 579,27 €</b>
	-----
<b>TOTAL GENERAL I + II</b>	<b>242 515,57 €</b>

Le Président,